



GARANTIE LIMITÉE SUR LA MAIN D'ŒUVRE POUR LES PARTICULIERS TREXPRO®

Trex Company, Inc. (ci-après « Trex ») garantit au détenteur de la présente garantie sur la main-d'œuvre (le « Propriétaire »), que si une violation de la garantie se produit concernant les terrasses, garde-corps, bordures, bardages et/ou fixations Trex® du Propriétaire (les « Produits ») en vertu de la Garantie limitée Trex Terrasses, Bordures et Bardages, de la Garantie limitée Trex sur les Garde-corps et les Produits accessoires ou la Garantie limitée Trex Fixations (les « Garanties »), et à condition qu'un prestataire TrexPro® ait installé les Produits et enregistré correctement les Garanties, Trex prendra en charge tous les coûts de main-d'œuvre raisonnables nécessaires au remplacement des Produits défectueux. La durée de la présente Garantie, qui commence à la date de l'installation finale des Produits, est la suivante :

Au niveau du prestataire	Si une terrasse OU un garde-corps Trex est installé (mais pas les deux)	Si une terrasse ET un garde-corps Trex sont installés
TrexPro	1 an	2 ans
TrexPro Gold	3 ans	6 ans
TrexPro Platinum	5 ans	10 ans

Pour que les garde-corps soient couverts par la présente garantie sur la main-d'œuvre, et pour prétendre à la couverture étendue des terrasses ET des garde-corps Trex, les garde-corps (garde-corps, remplissages et visserie) doivent être entièrement constitués de matériaux de garde-corps Trex Signature® et/ou Transcend®.

La présente garantie sur la main-d'œuvre exclut la couverture des terrasses et des bordures Enhance® Basics et Enhance® Naturals, ainsi que des garde-corps Trex Select® et Enhance®.

Pour que les bordures et les fixations soient couverts par la présente garantie sur la main d'œuvre, il faut que la terrasse ou les garde-corps Trex (ou les deux) soient installés.

La présente garantie sur la main-d'œuvre ne couvre que les installations chez des particuliers.

La présente garantie sur la main-d'œuvre pourra être transférée une (1) seule fois au cours de la période de cinq (5) ans à compter de la date de l'achat initial par l'Acheteur, à un acheteur subséquent de la propriété sur laquelle le Produit a été installé à l'origine.

Pour faire une réclamation au titre de la présente garantie sur la main-d'œuvre, le Propriétaire devra faire parvenir à Trex, au cours de la période de garantie indiquée ci-dessus, une description du défaut allégué et un justificatif d'achat à l'adresse suivante :

Trex Company, Inc.
Customer Relations
160 Exeter Drive
Winchester, VA 22603-8605, États-Unis

Sur confirmation d'un défaut couvert par l'une des Garanties de la part d'un représentant autorisé de Trex, de l'enregistrement préalable des Garanties du Propriétaire et de la conformité à toutes les autres conditions de la garantie sur la main-d'œuvre, Trex (1) remplacera le Produit selon les conditions de la Garantie en vigueur et (2) prendra des dispositions pour qu'un prestataire TrexPro local remplace, dépose et mette au rebut le Produit défectueux, aux frais de Trex.

La présente garantie sur la main-d'œuvre ne peut être modifiée ou amendée que par un instrument écrit signé par Trex et le Propriétaire.

DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, TREX NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE DES COÛTS AUTRES QUE LES COÛTS DE MAIN-D'ŒUVRE RELATIFS AU REMPLACEMENT, À LA DÉPOSE ET À LA MISE AU REBUT DU PRODUIT TREX DÉFECTUEUX. TREX NE SERA RESPONSABLE D'AUCUN AUTRE DOMMAGE ACCESSOIRE OU CONSÉCUTIF, QUE CE SOIT DANS LE CADRE D'UN CONTRAT, AU TITRE DE LA RESPONSABILITÉ DÉLICTUELLE (NOTAMMENT EN RAISON DE LA NÉGLIGENCE ET DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE) OU D'UNE AUTRE MANIÈRE.

Tous les prestataires TrexPro qui remplacent des Produits du Propriétaire entrant dans le cadre de la présente garantie sur la main-d'œuvre travaillent à leur compte en tant qu'exploitants indépendants et ne sont ni des affiliés de Trex ni des agents ou représentants de Trex. Trex ne fait aucune déclaration ou ne donne aucune garantie concernant les performances, les actes ou les omissions de ce prestataire. Il incombe au Propriétaire en dernier ressort d'approuver ce prestataire avant le début de tous travaux.

Certains États ou provinces n'autorisent pas la restriction ou l'exclusion de dédommagements accessoires ou consécutifs, et il est donc possible que les restrictions ou exclusions mentionnées ci-dessus ne s'appliquent pas à votre cas. La présente Garantie limitée vous confère des droits légaux spécifiques, et vous pouvez également bénéficier d'autres droits qui varient d'un État à l'autre ou d'une province à l'autre.

La présente garantie ne sera applicable et exécutoire qu'aux États-Unis d'Amérique et au Canada.

Copyright © 2023 Trex Company, Inc.